



HAL
open science

L'accès ouvert est-il l'avenir des revues de recherche architecturale et urbaine ?

Béatrice Gaillard, Laurence Bizien, Véronique Cohoner

► To cite this version:

Béatrice Gaillard, Laurence Bizien, Véronique Cohoner. L'accès ouvert est-il l'avenir des revues de recherche architecturale et urbaine?. Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, 2021, La recherche et les revues aujourd'hui en architecture, urbanisme et paysage, 13, 10.4000/craup.9057 . halshs-03524718

HAL Id: halshs-03524718

<https://shs.hal.science/halshs-03524718>

Submitted on 20 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère

2021

Les revues et la recherche

L'accès ouvert est-il l'avenir des revues de recherche architecturale et urbaine ?

Is open access the future of architectural and urban research journals?

Béatrice Gaillard, Laurence Bizien et Véronique Cohoner



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/9057>

ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2021.

L'accès ouvert est-il l'avenir des revues de recherche architecturale et urbaine ?

Is open access the future of architectural and urban research journals?

Béatrice Gaillard, Laurence Bizien et Véronique Cohoner

Introduction

- 1 En septembre 2019, l'école d'architecture de Nantes et la Maison des sciences de l'homme (MSH) Ange-Guépin accueillait les 9^e journées Médiçi¹, du nom du réseau qui fédère les professionnels de l'édition scientifique publique. La thématique retenue pour cette journée, « Les métiers de l'édition scientifique publique au cœur de la science ouverte », résumait à elle seule les réflexions qui traversent le monde de la publication scientifique. Un an plus tard, plusieurs communications et tables rondes des « 2^e Rencontres de l'édition en sciences humaines et sociales » furent également consacrées à cette mutation numérique et aux changements qu'elle induit (mise en forme et formats de publication², notamment).
- 2 Les derniers chiffres du baromètre français de la science ouverte³ montrent que l'accès ouvert continue de progresser en France (56 % des publications scientifiques), qu'il s'agisse des revues ou des publications déposées dans une archive ouverte. Cependant les différents acteurs de la communication scientifique (sociétés savantes, éditeurs, presses, bibliothèques) sont toujours en questionnement. Ainsi, le monde de l'édition académique s'interroge sur les opportunités et les risques de nouveaux modèles économiques qui pourraient redéfinir son périmètre d'action, dans un contexte dans lequel les pratiques dans le domaine de la recherche d'information évoluent considérablement, entre archives ouvertes de chercheurs, revues électroniques sans barrières d'accès, mutation progressive des offres éditoriales des grands éditeurs et groupes privés, et le rôle non négligeable des réseaux sociaux académiques.

- 3 La transition des revues vers des modèles de publication en accès ouvert doit pouvoir être viable sans chercher à tout prix le profit, et pour qu'une publication scientifique puisse survivre, il lui faut trouver un équilibre financier pour compenser le coût de sa production (processus d'évaluation par les pairs, mise en forme des articles, archivage)⁴. Pour exister, il faut en outre que cette revue soit visible et l'accès ouvert peut alors s'avérer une réelle opportunité.
- 4 Loin de répondre à tous les questionnements des éditeurs de revues, cet article présente, dans le contexte de la politique européenne de la science ouverte et à partir de la situation française, un état de l'art des ressources disponibles en ligne, en particulier dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il s'intéressera ensuite au rôle des personnels des bibliothèques dans l'accompagnement des chercheurs, proposant un aperçu des conditions actuelles de la mise en place de l'accès ouvert. En effet, ils sont présents à tous les niveaux : en assurant le signalement et la gestion des ressources aux lecteurs, et en veillant à ce que les résultats de la recherche deviennent à leur tour des ressources visibles et accessibles. Ils s'impliquent de plus dans les mutations qu'entraîne le développement de l'accès ouvert.
- 5 Dans le cadre de ce mouvement généralisé, il semble inévitable que les revues d'architecture et d'urbanisme ne mettent pas en œuvre la transformation de leur système éditorial.

La croissance de la diffusion numérique en édition SHS

- 6 Les premières revues scientifiques diffusées sous un format électronique apparaissent au début des années 1990. Il s'agit surtout de revues numérisées, les revues électroniques natives ne se développeront que plus tard, lorsque les chaînes de production de l'écrit numérique seront mises en place. Se pose alors la question de leur archivage, qui doit être pérenne, et de leur diffusion. MUSE⁵ est ainsi la première plateforme créée en 1993 : elle fédère les publications électroniques d'éditeurs universitaires en sciences humaines et sociales (SHS) accessibles par abonnement (par exemple, la revue américaine *Future Anterior*). Le mouvement se poursuit en 1995 avec la création de JSTOR (Journal Storage)⁶, plateforme payante d'archivage américain de revues académiques, et enfin, en 1998, celles du portail coopératif universitaire SCIELO⁷ (Brésil) de périodiques d'Amérique latine en texte intégral, et celle du consortium québécois Érudit⁸ à l'initiative des Presses de l'Université de Montréal. Pour rappel, les identifiants DOI (Digital Object Identifier)⁹ des ressources numériques, dont les revues et articles scientifiques, sont utilisés dès 1994.
- 7 La France rejoint le mouvement en 1999 avec la création de Revues.org par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) (devenue OpenEdition Journals¹⁰ en 2017), puis en 2005, le portail Persée¹¹ est créé pour accompagner la numérisation et la mise en ligne des collections rétrospectives, tandis que quatre maisons d'édition se regroupent pour donner naissance à CAIRN¹², une plateforme privée. Un nouveau modèle économique apparaît, mêlant le gratuit et le payant en imposant une barrière mobile, appelée aussi « embargo », pour le passage des ressources payantes vers l'accès ouvert. OpenEditionJournals et CAIRN développent ensuite des services d'édition de revues nativement numériques (en accès ouvert ou non).

- 8 De nombreuses revues en architecture, urbanisme ou paysage ont choisi ces plateformes pour leur diffusion : *ABE journal*, *Ambiances*, *Appareil*, *Ardeth*, *Articulo*, *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, *Développement durable & territoires*, *In Situ*, *Métropoles*, *Strates*, *Territoire en mouvement*, *VertigO*, *Flux*, *Livraisons d'histoire de l'architecture*, *Clara*, *Droit et ville*, *Histoire urbaine*, *Tous urbains...* Plus de 500 revues de SHS (tous domaines) sont ainsi diffusées sur la plateforme CAIRN.info et signalées dans le catalogue SUDOC : un partenariat signé en 2021 avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) autour de l'IDREF¹³ renforce l'interopérabilité entre CAIRN, OpenEdition.org, Erudit.org et Persee.fr, grâce à l'alignement des référentiels. Ce partenariat favorisera la qualité des catalogues et l'offre de services aux usagers.
- 9 Toutefois, les revues scientifiques concernant l'architecture, l'urbanisme et le paysage sont encore mal signalées, notamment dans les sites de référencement de l'édition en ligne tel que le Directory of Open Access Journals (DOAJ¹⁴) qui signale les revues en accès ouvert à comité de lecture. Cette base recense 163 revues en architecture, dont seulement deux françaises. Dans la base Electronic Journal Library, développée par l'université de Regensburg, sont répertoriés 2 339 titres de revues dans le domaine *Architecture, Civile engineering*¹⁵.
- 10 C'est pourquoi, pour mieux repérer ces titres, le réseau des documentalistes des ENSA, ArchiRès, a entamé un travail de veille et a mis en ligne sur son portail dès 2015 une liste de revues numérisées ou numériques disponibles gratuitement¹⁶ et régulièrement mise à jour. Cette veille permet de plus de repérer les ressources à la marge des plateformes officielles et d'enrichir les notices du catalogue du SUDOC, dans le cadre de l'accord entre l'ABES et le réseau Mir@bel¹⁷ (Mutualisation d'informations sur les revues et leurs accès dans les bases en ligne) dont ArchiRès est partenaire.

Des modes de diffusion numérique cependant diversifiés

- 11 Ce travail de recensement permet de constater que si de nombreuses revues d'architecture et d'urbanisme sont hébergées sur une plateforme, d'autres peuvent être nativement numériques ou numérisées sur le site de l'éditeur commercial ou scientifique ou faire partie de corpus numérisés qui viennent alimenter des bibliothèques numériques (voir le tableau téléchargeable des revues accessibles gratuitement en ligne)¹⁸.
- 12 Ainsi, pour certaines de ces revues, la partie la plus récente des collections est publiée sur OpenEdition et les anciens numéros sont archivés sur Persée (c'est le cas notamment des *Livraisons d'histoire de l'architecture*). D'autres revues sont quant à elles numérisées par des institutions et mises en ligne sur leur site : *Architecture et comportement*, *Annales de la recherche urbaine* (disponibles sur le site du Plan Urbanisme Construction Architecture - PUCA¹⁹ et sur Persée). La Bibliothèque nationale de France dispose d'importants fonds d'architecture, numérisés dans Gallica, dont des revues d'architecture : ainsi, la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics* (1840-1888), *La Construction moderne* (1885-1945), et *L'Architecture* (1888-1939). Et plusieurs titres essentiels, parmi lesquelles des revues aussi emblématiques que *L'Architecture vivante*, *L'Esprit Nouveau* ou *L'Architecture* sont disponibles sur le portail documentaire de la Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), dans le cadre d'un partenariat avec la BNF (7 000 numéros de revues pour un peu plus de 20 titres

en 2020)²⁰. La CAPA a également mis en ligne ses propres productions²¹, regroupant plusieurs revues éditées par la Cité et par l'Institut français d'architecture (IFA) : le *Bulletin d'information interétablissements*, *Bulletin d'informations architecturales*, *Colonnes*, *Dossiers et documents*, *Journal des rencontres art et villes*, *Paris Projet*, *Archiscopie*.

- 13 Certaines équipes éditoriales préfèrent héberger leur revue sur un site propre, comme *Criticat*, revue semestrielle de critique d'architecture, parue de 2007 à 2018, disponible sur le site du même nom²². Les revues *Le Philotopie*, *Radial*, *Riurba* et *Métropolitiques* procèdent de la même façon. Actuellement, la revue si emblématique *Le Carré bleu*, créée en 1958 à la suite du dernier Congrès international d'architecture moderne (CIAM) à Helsinki²³, est publiée sur un site dédié, qui met à disposition du public l'ensemble des anciens numéros qui ont été numérisés. Ceux-ci sont également visibles sur le site de la CAPA, qui a passé un accord avec *Le Carré bleu*. Ce mode opératoire présente l'inconvénient de nécessiter un support technique important, qui rend les contenus précaires s'il ne s'appuie pas sur une structure garantissant l'hébergement et le développement des ressources. À titre d'illustration, la revue *Métropolitiques*²⁴ a lancé en janvier 2021 un appel à soutien et au financement participatif de 20 000 € pour sa survie, c'est-à-dire pour payer les frais liés au secrétariat de rédaction et à la maintenance technique du site, afin de continuer à proposer des articles en accès ouvert et gratuit. Cette revue bénéficie néanmoins d'un accompagnement par le service éditorial de la MSH Paris-Nord dans le cadre de sa pépinière de revues²⁵. En effet, les pépinières de revues françaises et francophones, portées pour la plupart par des services communs de la documentation ou des maisons des sciences de l'homme, visent à accompagner les chercheurs dans leurs projets éditoriaux, depuis la création d'une revue en format numérique, son hébergement local, gratuit et illimité, jusqu'à sa migration éventuelle vers des plateformes de diffusion telle OpenEditionJournals, en offrant l'infrastructure matérielle et logicielle nécessaire à la diffusion des revues, ainsi qu'un service d'accompagnement éditorial. Il peut s'agir de dispenser des conseils méthodologiques ou des formations (flux éditorial, contrats d'auteurs, aspects juridiques...), qui permettent d'améliorer concrètement la qualité éditoriale, et donc ensuite le référencement dans les différents systèmes d'information en accès ouvert. Citons ici PoPuPs²⁶, à Liège, la toute première de ces pépinières créée en 2006, qui a rejoint en 2018 le réseau REPÈRES (réseau de pépinières de revues scientifiques)²⁷, dont le but est de soutenir le développement de l'accès ouvert aux publications scientifiques, de favoriser la qualité éditoriale des revues hébergées, d'améliorer l'interopérabilité (principes FAIR²⁸), de favoriser la qualité des infrastructures de diffusion (utilisation d'outils libres), l'articulation entre les pépinières, et avec les acteurs nationaux et internationaux de l'édition scientifique publique.
- 14 Les revues peuvent aussi être consultables sous forme de collection créée par l'éditeur scientifique dans l'archive ouverte HAL, en numérisant la revue papier, comme *Lieux communs*²⁹, ou en archivant une publication déjà en ligne comme les *Cahiers HEnSA20*³⁰. Les articles de revues scientifiques sont par ailleurs autoarchivés par leurs auteurs dans HAL, dont on a fêté les 20 ans en 2021 (créé par le Centre pour la communication scientifique directe - CCSD). En 2020, 2 185 revues scientifiques francophones en SHS étaient répertoriées dans HAL, sans que ce chiffre n'affecte l'équilibre économique de ces dernières (il s'agit de revues dont les articles ont été déposés par leurs auteurs, elles sont de fait référencées dans l'archive ouverte). Plusieurs études confirment que le taux des dépôts est trop faible pour affecter cet équilibre, d'autant que nombre d'entre eux surviennent après une période d'embargo de 12 mois. Grâce à la base de données

Sherpa/Romeo³¹ qui recense les politiques des revues scientifiques en matière de droit d'auteur et d'autoarchivage, l'auteur peut connaître les politiques des éditeurs et déposer une version acceptée des textes parfois publiés dans des revues uniquement sous forme papier. À ce jour, une requête avec le terme « urbanisme » propose 14 431 résultats : chapitres d'ouvrages, communications dans un congrès, articles dans une revue, rapports, thèses, prépublications, vidéos, posters, logiciels... Une requête avec l'expression « Cahiers de la recherche architecturale » fait remonter 100 résultats. Ce chiffre prouve bien que les chercheurs cherchent de plus en plus à rendre visible leurs publications en accès ouvert, sans barrières commerciales.

- 15 Il est par ailleurs possible de créer des « épi-revues » à partir d'articles issus de HAL depuis la plateforme episciences.org³² du CCSD, lancée en 2013, et qui se décline en 2021 en EpiSHS³³. Comme explicité sur leur site, « Episciences.org marie de façon innovante les deux voies du libre accès : la voie dorée par l'hébergement de revues en accès ouvert (épi-revues) et la voie verte puisque le processus de soumission des articles se fait par un dépôt dans une archive ouverte ». Actuellement, cette voie ne semble pas avoir été explorée par la communauté recherche en architecture, urbanisme et paysage.
- 16 Enfin, le *data journal* (ou « journal de données ») est aussi en train de progresser dans le paysage éditorial des SHS, sous forme d'expérimentation. Plusieurs revues en SHS intègrent, ou souhaitent intégrer, des *data papers* à leurs formats de publications scientifiques (ainsi la revue *Cybergéo*³⁴, depuis 2020). La MESH de Lille a consacré son colloque « Humanités numériques » de 2021³⁵ aux enjeux scientifiques et éditoriaux de ce type d'articles.
- 17 Pour conclure, nous pouvons donc constater qu'un nombre croissant de revues commencent à proposer une diffusion en ligne de leurs contenus, cette pratique leur permettant de répondre en partie aux exigences des financeurs publics en matière de science ouverte.

Les effets de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique et des exigences des organismes de financement sur l'édition scientifique

Art. L. 533-4.-I.-Lorsqu'un écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne est publié dans un périodique paraissant au moins une fois par an, son auteur dispose, même après avoir accordé des droits exclusifs à un éditeur, du droit de mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels coauteurs, la version finale de son manuscrit acceptée pour publication, dès lors que l'éditeur met lui-même celle-ci gratuitement à disposition par voie numérique ou, à défaut, à l'expiration d'un délai courant à compter de la date de la première publication. Ce délai est au maximum de six mois pour une publication dans le domaine des sciences, de la technique et de la médecine et de douze mois dans celui des sciences humaines et sociales³⁶.

- 18 Le passage à l'accès ouvert s'est vu accéléré par la Loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, grâce à la réduction à douze mois du délai d'embargo des articles publiés en SHS, qui permet la mise en œuvre d'un accès direct et gratuit, soit aux revues mises en ligne par les éditeurs (voie dorée), soit à des articles déposés par les

auteurs dans HAL (voie verte), en respectant la politique de droit d'auteur et autoarchivage de la revue.

- 19 De nombreux éditeurs permettent aux auteurs de déposer la version finale d'un article révisé par des pairs : les politiques d'embargo de milliers de revues (majoritairement anglophones) sont répertoriées dans la base de données Sherpa/Romeo, ainsi que sur le site Mir@bel pour les revues francophones. En 2018, le Plan national pour la science ouverte³⁷ et la participation de l'ANR³⁸ à la cOAlition S (groupe international de financeurs de la recherche) confirme ce mouvement : entré en vigueur le 1er janvier 2021 après plusieurs années de gestation, le Plan S³⁹ a pour objectif la diffusion immédiate en libre accès, sous licence ouverte, des publications scientifiques financées par l'Europe et les agences nationales de recherche, soit sur des plateformes ou dans des revues en libre accès, soit dans des dépôts ouverts, type HAL (un portail HAL-ANR⁴⁰ a été déployé en décembre 2020). Les agences de financement (ERC, ANR, Horizon⁴¹) exigent d'ailleurs depuis 2016, à différents degrés, la publication en accès ouvert pour les projets qu'elles financent, avec depuis 2019 l'obligation de diffuser les données de la recherche⁴² pour une meilleure visibilité et leur réutilisation. Enfin, en 2021, la Commission européenne a mis en place une plateforme de publication des articles en accès ouvert pour les bénéficiaires des fonds du plan de financement Horizon 2020⁴³.
- 20 Pour mémoire, l'Appel de Jussieu⁴⁴ (lancé par un collectif formé de chercheurs et de professionnels de l'édition scientifique) promeut la bibliodiversité. Ce manifeste revendique l'ouverture à de nouveaux modes d'édition et de procédures d'expertise, en favorisant l'accès ouvert ainsi que la remise en cause des principes d'évaluations bibliométriques. La communauté scientifique est suivie par l'HCERES⁴⁵ qui en 2018 soutient les principes portés par la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)⁴⁶ et le Manifeste de Leiden⁴⁷. Le projet final de recommandation sur la science ouverte de l'UNESCO⁴⁸ a été soumis à ses membres en mai 2021.
- 21 L'ouverture des publications scientifiques, dans la perspective d'un « accès universel à l'intégralité du savoir humain » a de fait des conséquences sur le monde éditorial, et nécessite soutien et accompagnement, notamment financier. En effet, si de plus en plus de revues sont en accès ouvert, elles se distinguent par leur mode de financement des frais occasionnés par la publication, avec des conséquences parfois perverses. Ces revues s'appuient presque toujours sur des maisons d'édition et des diffuseurs. Le numérique n'est jamais gratuit, et nécessite des investissements, dépenses qui doivent être couvertes d'une façon ou d'une autre.

Rôle et soutien des bibliothèques

Soutien au mouvement

- 22 Ces recommandations d'ouverture devraient devenir le standard de publication scientifique, au sein d'une dynamique à laquelle participent activement les bibliothèques de l'ESR, notamment dans le cadre d'associations nationales (consortium Couperin⁴⁹, Association des directeurs de bibliothèques universitaires - ADBU⁵⁰), ou internationales (comme l'Association américaine des bibliothèques de recherche - ARL⁵¹, principale fondatrice en 1998 de la coalition Scholarly Publishing and Academic Resources - SPARC⁵², ou l'Association des bibliothèques de recherche du Canada - ABRC⁵³). La Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER)⁵⁴ considère

depuis plusieurs années l'accès ouvert comme un axe majeur de sa stratégie pour rendre la recherche accessible au plus grand nombre, et définit ses actions en considérant que l'accès ouvert va devenir la forme prédominante des publications et que le patrimoine culturel de demain sera construit sur les informations numériques d'aujourd'hui. Elle a d'ailleurs lancé la campagne Zéro Embargo⁵⁵ en faveur de l'autoarchivage en mars 2021.

- 23 Les bibliothèques développent par ailleurs la mise en œuvre de pratiques éditoriales dans le cadre de leurs missions, par le soutien à l'édition scientifique, ainsi que par une valorisation de corpus de recherche ou de leurs collections patrimoniales. Le dernier rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) sur le sujet⁵⁶ demande d'ailleurs aux bibliothèques universitaires de
- soutenir les publications en accès ouvert par leur politique documentaire, d'expérimenter la création de revues éditées par des étudiants et hébergées par des pépinières comme support de formation active à la publication scientifique, de répertorier et promouvoir les revues de données.
- 24 Nous pouvons imaginer que ce mouvement s'étendra aux établissements d'enseignement du ministère de la Culture.

L'évolution des modalités d'abonnement aux revues scientifiques en ligne

- 25 La majorité des revues scientifiques sur abonnement payant ont pour clients les bibliothèques des ESR. Des négociations avec les grands éditeurs sont devenues nécessaires en raison de leur mainmise sur le marché des abonnements et sur celui de la publication en libre accès. Le modèle économique traditionnel étant remis en cause, les éditeurs commerciaux ont souhaité instaurer dans le domaine des SHS un modèle auteur-payeur, exigeant des droits de publication à l'auteur, sur le modèle déjà existant dans les disciplines des sciences, techniques et médecine (STM). Ceux-ci justifient leur proposition par le manque à gagner des abonnements papier et les nouveaux frais engendrés par la publication des contenus en ligne.
- 26 On assiste donc actuellement au passage du modèle de l'abonnement à celui du paiement en amont de la publication, avec des accords dits « transformants⁵⁷ » inscrits dans le budget d'acquisition des bibliothèques : en payant l'accès aux revues, la bibliothèque obtient une compensation sur les dépenses liées à la publication en accès ouvert de ses chercheurs. Les négociations⁵⁸ avec des éditeurs comme Elsevier permettent de réaliser des économies servant à financer (en partie) les appels à projets du Comité pour la science ouverte. Le marché, porté par l'Abes, permet aux chercheurs qui payent des *article processing charges* (APC) pour publier dans des revues hybrides (accès soumis à abonnement dans lesquelles un auteur peut publier un article en libre accès en s'acquittant de frais) de bénéficier d'une remise : les auteurs affiliés à une université profitent de cette négociation, ces APC n'étant que rarement pris en charge dans le montage financier du projet de recherche⁵⁹.
- 27 Un autre modèle, plus novateur, a été proposé par OpenEdition⁶⁰ : le Freemium⁶⁰. L'abonné (particulier ou institutionnel) à la revue ou à la plateforme bénéficie de services supplémentaires en souscrivant un abonnement assez modéré : accès complètement gratuit, téléchargements des articles dans différents formats, etc.

- 28 Avec l'avancée de la science ouverte, la relation entre maisons d'éditions privées et institutions académiques reposant initialement sur le consentement à payer s'est affaiblie. En contrepartie, le modèle de la licence négociée s'est développé, les accords pouvant prendre différentes formes, de la « compensation » (*offsetting*) au modèle « *Publish & Read* » (consultation des articles et publication en accès ouvert). Certains titres d'architecture sont ainsi disponibles dans les bibliothèques, grâce aux corpus de revues négociées dans le cadre de licences nationales⁶¹ ISTEEX avec les principaux éditeurs : Architectural Design, Cities, arq. Architectural Research Quarterly, Urban history, Urban studies, etc.
- 29 Dans le même temps, de nouveaux modèles économiques d'accès ouvert, comme le *Subscribe-to-open* (« s'abonner pour ouvrir ») sont proposés aux bibliothèques : si un nombre suffisant de bibliothèques déjà abonnées maintiennent leur abonnement, ce qui permet à la revue de rester viable, les articles de l'année sont alors en accès ouvert pour tous les lecteurs. D'autres éditeurs offrent une remise aux bibliothèques qui les soutiennent. Ce modèle ne concerne pour l'instant que des revues en mathématiques, mais il pourrait s'étendre aux revues de SHS⁶², d'autant qu'il est éligible au soutien du Fonds national pour la science ouverte (FNSO).⁶³
- 30 Nous sommes actuellement entre deux modèles de publication de la recherche : l'accès ouvert est en marche, mais encore loin d'être totalement installé, alors que certains éditeurs commerciaux cherchent par différents moyens à conserver leur marge financière. C'est pourquoi les bibliothèques ont elles aussi un rôle à jouer dans l'évolution des modes d'édition scientifique, en veillant à ne pas construire leur catalogue uniquement avec des revues de type APC⁶⁴, et en valorisant les revues en accès ouvert (d'autant que toutes les institutions n'ont pas forcément de moyens suffisants pour prendre en charge les APC). Leur soutien à la diffusion des bonnes pratiques de publication constitue un levier pour accélérer la transition, qui doit bien sûr prendre en compte les pratiques de publication des chercheurs.

Les pratiques des chercheurs : changements à prévoir de l'évaluation scientifique, inflation des publications

- 31 Si les opportunités de diffusion offertes par le numérique ont été assimilées par les institutions et les chercheurs, elles doivent intégrer les préoccupations liées à l'intégrité de la publication scientifique et veiller à remplir certaines conditions d'évaluation scientifique. L'enquête menée par Couperin en 2019⁶⁵ sur les relations des chercheurs avec les éditeurs scientifiques et leurs pratiques de l'accès ouvert (revues et plateformes) a mis en évidence des critiques du processus global de l'édition scientifique actuelle, notamment sur l'importance des frais de publication demandés par les éditeurs commerciaux.
- 32 Malgré cette insatisfaction, les chercheurs ne privilégient pourtant pas les revues en accès ouvert, gratuit et immédiat, et continuent à publier dans les revues en fonction des indicateurs bibliométriques. Beaucoup restent attachés au « label de qualité » apporté par les éditeurs privés et la revue est choisie en fonction du sujet de recherche, de sa notoriété, mais aussi et surtout de son enregistrement dans les bases bibliométriques. Pour les revues d'architecture et d'urbanisme, comme pour toutes les revues de SHS, le critère de choix des revues repose davantage sur la valeur du comité

d'édition et la notoriété de ses auteurs et non sur les critères classiques des bases de données citationnelles ou des classements tels que HCERES ou ERIH+. Du fait de la non-adéquation de ces critères bibliométriques aux revues de SHS⁶⁶ et aux usages des chercheurs, la mesure bibliométrique atteint actuellement ses limites et une approche plus qualitative des revues commence à être entendue, notamment grâce au soutien aux principes portés par la DORA (nécessité de transformer les méthodes d'évaluation des résultats de la recherche) et à l'Initiative d'Helsinki⁶⁷ sur le multilinguisme (donc le français) dans la communication savante (prise en compte des publications dans toutes les langues dans les systèmes métriques) par plusieurs institutions.

- 33 Néanmoins, et malgré la prise en compte récente de la nécessité de mettre en œuvre une évaluation non basée sur ces critères chiffrés, on voit apparaître des « revues prédatrices⁶⁸ », pseudo-revues scientifiques se présentant avec un titre pompeux (*International Journal of...*), et démarchant les auteurs par email en leur faisant miroiter des facteurs d'impact totalement fictifs. Dans le cadre du Plan S, ce type de journal pourrait se développer encore, c'est un des effets de bord de la volonté d'ouverture et de la demande faite aux éditeurs de proposer de nouveaux modèles d'abonnement cohérents avec l'accès ouvert. De plus, les chercheurs pris dans le sentiment d'urgence du « *publish or perish* », sont parfois très prompts à accepter de publier dans ce type de revues, sans vérification. Pourtant, pour valider la qualité scientifique d'une revue, des outils sont proposés aux chercheurs afin de diagnostiquer son degré d'authenticité avant d'y publier (ce qui constitue d'ailleurs également un gage de reconnaissance pour les revues répertoriées). Ainsi l'outil Think Check Submit⁶⁹ permet d'identifier les revues et éditeurs « fiables », et l'outil Compass to publish⁷⁰ permet d'évaluer le degré d'authenticité de revues en accès ouvert qui exigent des frais de publication. Les revues en accès ouvert sont référencées dans le DOAJ, ou dans Quality Open Access Market⁷¹, le JCT⁷² donne des informations pour savoir si la publication est conforme à la politique d'accès ouvert de l'organisme qui finance leurs recherches, lorsque celle-ci est alignée sur le plan S.
- 34 Le plan S renforce en effet la nécessité pour les éditeurs français de définir précisément leurs politiques en matière de diffusion des articles parus dans leurs revues et d'afficher cette politique : un groupe de travail⁷³ a été constitué en janvier 2021 par le Comité pour la science ouverte, en partenariat avec Sherpa Romeo et l'appui du réseau Mir@bel pour améliorer la visibilité des politiques de publication françaises et accompagner leur évolution.
- 35 Pour conclure, l'enquête Couperin de 2019 démontre que les chercheurs français « sont favorables, tant qu'il ne change pas radicalement leurs habitudes, au mouvement vers une science ouverte et souhaiteraient favoriser une édition durable, avec des éditeurs éthiques, ayant un modèle économique vertueux⁷⁴. »

Les enjeux économiques : diffusion numérique et équilibre financier des revues

- 36 Un modèle de publication numérique équitable, transparent et durable, qui mettrait fin à la domination des sociétés commerciales dans l'édition et à l'inflation des coûts d'abonnement, tout en offrant audience et visibilité, est donc attendu par les

chercheurs. Les différents acteurs de la publication scientifique doivent interagir pour mettre en place un système répondant aux attentes de la communauté de recherche.

- 37 Le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP) du ministère de la Culture, qui aide les revues à comité de lecture des unités de recherche des ENSA et des réseaux scientifiques thématiques, a initié en 2017 l'édition en ligne des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine et paysagère* (CRAUP) sur la plateforme OpenEdition Journals et a entamé la numérisation des anciens numéros des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*. La stratégie de la recherche du Ministère décidée en 2017⁷⁵ inclut une plus grande diffusion de ses revues et publications (*Culture et recherche, In Situ, Monumental, CRAUP*), en généralisant l'accès ouvert, sans préjuger du modèle économique.
- 38 Mais si la diffusion numérique accroît l'audience et la visibilité des revues, elle ne compense pas la baisse régulière des abonnements. C'est pourquoi,
si l'intérêt d'une diffusion gratuite et rapide des travaux de recherche scientifique a bien été assimilé, les risques sur la pérennité des revues en raison d'une baisse des recettes ou ceux d'une trop grande dépendance avec l'institution de rattachement qui prend en charge les coûts de fonctionnement demeurent un frein.
- 39 Ainsi, afin de ne pas ébranler l'économie trop souvent fragile des revues et soutenir leur mutation, plusieurs aides et financements ont été mis en place par l'État, plusieurs institutions de recherche ou établissements pour encourager la diffusion en accès ouvert, tout en prenant en considération les enjeux économiques⁷⁶. Ces actions peuvent se décliner sous la forme d'une consolidation de la politique coordonnée d'achat de revues, d'un soutien aux plateformes de diffusion comme OpenEdition⁷⁷ ou Erudit, de l'adhésion ou du soutien financier au projet DOAJ et à SPARC Europe. Ainsi, les revues appliquant le modèle d'accès ouvert gratuit diamant, sans APC (75 % des revues du DOAJ) sont soutenues par la cOalition S⁷⁸ et peuvent être subventionnées par des institutions de recherche.
- 40 En outre, le Fonds national pour la science ouverte apporte depuis 2019⁷⁹ un soutien aux infrastructures, plateformes et projets éditoriaux qui font le choix d'une conversion vers l'accès ouvert. L'enjeu est de développer des services à valeur ajoutée qui permettraient aux éditeurs scientifiques d'augmenter et de diversifier leurs revenus. Des modèles de contrats⁸⁰, des critères d'exemplarité⁸¹ relatifs aux contenus éditoriaux apportant une alternative aux indicateurs bibliométriques de classement de type impact factor sont mis à disposition.
- 41 De plus, la baisse des recettes des abonnements papier peut sans doute être compensée par la présence sur une plateforme procurant des revenus (CAIRN, JSTOR, OpenEdition) ou par la commercialisation de services supplémentaires (OpenEdition Freemium).
- 42 Un accompagnement à la bascule vers le tout numérique pour les revues publiant à perte leur édition papier, avec notamment la prise en charge par les institutions du personnel faisant vivre ces revues (création de postes et professionnalisation des équipes éditoriales) est une des pistes envisagées à ce jour. Un appui technique important est en effet nécessaire pour faire face au travail de normalisation éditoriale, certaines revues n'ayant ni charte, ni politique éditoriale conformes aux pratiques internationales de référencement (indispensable pour leur passage en ligne). De plus, dans un environnement numérique, ce travail doit s'accompagner d'une réflexion autour de la visibilité et la circulation de l'article (commentaires, citations, indexations)⁸². Enfin, il faut aussi considérer que la publication en ligne soulève de

nouvelles problématiques autour du droit de diffusion des images, or l'iconographie est particulièrement importante dans les revues d'art et d'architecture.

- 43 Pour ce qui concerne plus particulièrement les revues d'architecture, urbanisme, paysage : l'étude nationale sur les revues de SHS⁸³ a confirmé la grande diversité du secteur éditorial, tant pour le type d'éditeur (public, privé, associatif, sociétés savantes), le mode de diffusion (papier, numérique, mixte) que la tarification (accès intégralement payant, accès mixte, accès ouvert immédiat). Les conclusions de l'étude correspondent en effet au paysage éditorial des revues d'architecture :

L'accès ouvert intégral ne semble pouvoir être véritablement envisagé que pour des revues fortement soutenues par un laboratoire ou une université ; des interrogations se posent autour de la pérennité à terme des revues dans le cadre de la mise en ligne des *preprints* ; le numérique est plébiscité en termes d'usage mais la diffusion mixte (papier et numérique) est dominante.

- 44 Les revues d'architecture ayant une version numérique sont globalement éditées par des unités de recherche en partenariat avec un éditeur privé ou public qui en assure la diffusion sur sa plateforme, et se rattachent principalement à trois modèles d'affaires dominants, gratuits ou payants (en fonction des droits d'auteur) :

45 – un modèle reposant sur l'abonnement papier et l'existence d'une barrière mobile pour la version numérique, avec une réutilisation non libre de droits comme *Espaces et sociétés* (accès ouvert) ;

46 – un modèle d'accès ouvert immédiat et gratuit pour des revues uniquement numériques, avec la disparition de l'abonnement, les articles étant réutilisables sous licence Creative Commons (ex-*Ambiances*, *CRAUP*, *Livraisons d'histoire d'architecture*) ;

47 – un modèle associant accès ouvert et services payants (modèle Freemium) (comme *Vertigo*).

48 Par ailleurs, de nouveaux processus éditoriaux ont vu le jour récemment, telles que des plateformes présentées comme des alternatives permettant aux chercheurs de se réappropriier le système de publication (autour de prépublications et des jeux de données). Dans la pratique, ce sont les archives ouvertes (institutionnelles ou thématiques) qui accueillent les prépublications, le portail Episciences offrant la possibilité de réaliser des revues à partir d'articles issus de HAL (et non publiés). Aujourd'hui, différentes façons de valoriser ses prépublications sont possibles en fonction de ses besoins, avec la création de formats inédits, purement électroniques, et de nouvelles formes d'évaluation par les pairs, celle-ci se déroulant non plus avant, mais après la diffusion. On peut ainsi citer Peer Community In (PCI)⁸⁴, organisation scientifique à but non lucratif ayant pour objectif de créer des communautés de chercheurs pour évaluer gratuitement des *preprints*, qui peuvent être utilisées par les scientifiques et citées dans la littérature scientifique, sans nécessairement être publiés dans des revues dites classiques, ou bien PubliSciences⁸⁵, une plateforme collaborative d'édition et de *peer-reviewing* d'articles.

49 Des expérimentations de diffusion en ligne sont donc possibles, mais dans l'ensemble beaucoup de revues d'architecture et d'urbanisme conservent une double diffusion papier et numérique (la chaîne Métopes⁸⁶ est en ce cas l'outil idéal), avec quand même quelques exemples de titres ayant basculé complètement vers le numérique (comme les *CRAUP*), et d'autres nativement numériques (*Ambiances*, *DNArchi* ...).

50 Dans le cas d'une double diffusion, l'éditeur doit alors conjuguer diffusion et parution immédiate des articles en ligne, et édition papier de la revue (en tant que valeur

ajoutée). En effet, l'attachement à la version papier demeure important dans nos disciplines, celle-ci étant encore parfois perçue comme garante de qualité et de pérennité, et résulte aussi du format hybride du contenu⁸⁷ (entre revue professionnelle, artistique et académique). La forme physique des revues d'architecture reste donc importante, alors même que le virage numérique est déjà pris par les revues universitaires, dont la valeur réside dans leur contenu plutôt que dans leur format, et pour lesquelles la circulation des numéros imprimés se réduit.

- 51 Cette évolution des revues vers le format numérique a aussi des conséquences sur leur lectorat et les usages de la recherche d'information : le support en ligne permet une réponse directe à la recherche, à savoir un accès à l'article, sans passer par la revue, le contenu de celle-ci étant fragmentée en unités distinctes.

Conclusion

- 52 La diffusion de la recherche dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine doit s'adapter et trouver une identité claire dans le monde de la science ouverte. Certaines actions ont déjà été menées pour diffuser plus largement les résultats de la recherche notamment sous l'égide du ministère de la Culture qui diffuse plusieurs ressources en accès ouvert. Contrairement à certaines disciplines comme les sciences exactes ou médicales, l'accès ouvert ne remet pas aussi profondément en cause l'édition papier qui présente pour de nombreux chercheurs la possibilité d'une plus grande créativité éditoriale.
- 53 Toutefois, les conditions de mise en place de l'accès ouvert, avec ses impératifs économiques, la pérennité du personnel dédié à la fabrication des revues et la reconnaissance du travail des comités, doivent être envisagées globalement pour permettre cette évolution et trouver des ressources de financement pérennes pour garantir ce type d'édition.
- 54 Plusieurs études montrent une tendance à la concentration de l'édition des revues en libre accès, accentuée par l'application des recommandations du plan S, au détriment de la bibliodiversité. L'engagement des ministères de la Recherche et de la Culture dans le soutien de la recherche scientifique dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage sont bien réels et restent nécessaires pour promouvoir l'édition scientifique en accès ouvert et pour offrir le bénéfice d'un accès durable et équitable à la recherche.
- 55 Pour Matthew Day, directeur des politiques d'accès libre chez l'éditeur britannique Cambridge University Press (CUP), « le débat n'est plus de savoir si les journaux académiques vont franchir le pas vers l'Open Access, mais plutôt comment parvenir à cette transition de manière équitable et pérenne ».

BIBLIOGRAPHIE

- Étienne Anheim et Livia Foraison (dir.), *L'édition en sciences humaines et sociales, Enjeux et défis*, Paris, EHESS (Cas de figure 53), 2020, 398 p. [en ligne] [<https://books.openedition.org/editionsehess/28728>], consulté le 3 mai 2021.
- David Aymonin (dir.), « Dossier Bibliothèques et science ouverte : expérimenter de nouvelles formules », *Arabesques*, 93, 2019, [en ligne] [<https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=53>], consulté le 12 avril 2021.
- Laurence Bizien et Véronique Cohoner. « Du renfort pour accompagner les « pousses » éditoriales en Open Access : REPERES (Réseau de pépinières de revues scientifiques en accès ouvert) », *Lab&doc*, 18 novembre 2021, [en ligne] [<https://labedoc.hypotheses.org/>].
- Bo-Christer Björk et Timo Korkeamäki, « Adoption of the Open Access Business Model in Scientific Journal Publishing: A Cross-disciplinary Study », *College & Research Libraries*, vol. 81, n° 7, p. 1080, novembre 2020, [en ligne] [<https://crl.acrl.org/index.php/crl/article/view/24671/32491>], consulté le 23 septembre 2021, DOI : 10.5860/crl.81.7.1080
- Odile Contat et Didier Torny, « Les revues en sciences humaines et sociales à l'heure des communs », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 62-4bis, 5, 2015, pp. 62-70, [en ligne] [<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2015-5-page-62.htm>], consulté le 12 avril 2021, DOI : 10.3917/rhmc.625.0062
- Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux et Christelle Rabier (dir.), « Faire revue : Les sciences humaines et sociales au travail », *Tracés : Revue de sciences humaines*, HS 2018, n° 4, [en ligne] [<https://journals.openedition.org/traces/8803>], consulté le 12 avril 2021.
- Marie-Cécilia Duvernoy, « Vers une science ouverte et accessible à tous : le casse-tête d'une transition attendue mais difficile à négocier », *La Recherche*, 20 août 2021, [en ligne] [<https://www.larecherche.fr/publications-politique-scientifique/vers-une-science-ouverte-et-accessible-%C3%A0-tous-le-casse-t%C3%AAte-dune>].
- Quentin Dufour, David Pontille et Didier Torny, *Contracter à l'heure de la publication en accès ouvert. Une analyse systématique des accords transformants. Projet « Socio-Économie de la Publication Scientifique*, Comité pour la science ouverte, Rapport final, 17 décembre 2020, 81 p., [en ligne] [<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-03203560/>], consulté le 12 avril 2021.
- Denis Eckert, « Au sujet de la liste de revues labellisées par l'AERES en Géographie, Aménagement et Urbanisme », *M@ppemonde* n° 98, 2010 [en ligne] [<http://mappemonde-archive.mgm.fr/num26/internet/int10201.html>], consulté le 12 avril 2021.
- Tracy Gardner et Simon Inger, *How Readers Discover Content in Scholarly Publications*, Renew Publishing Consultants, Abingdon, 2018, 60 p., [en ligne] [<https://renewconsultants.com/wp-content/uploads/2018/08/How-Readers-Discover-Content-2018-Published-180903.pdf>], consulté le 6 mai 2021.
- Emile Gayoso, *La diffusion sur Hal, Academia et ResearchGate des articles de recherche des revues françaises de Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Comité de suivi de l'édition scientifique, janvier 2020, 64 p., [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid149392/la-diffusion-sur-hal-academia-et-researchgate-des-articles-de-recherche-des-revues-francaises-de-s.h.s..html>], consulté le 12 avril 2021.

Marie Geraldine Herrmann-Lunecke, Jorge Inzulza-Contardo, « Desafíos del acceso abierto de las revistas científicas de urbanismo, arquitectura, diseño y arte en Chile / Challenges of open access of scientific journals in urbanism, architecture, design and art in Chile », *Revista Cubana de Información en Ciencias de la Salud*, juin 2018, [en ligne] [http://scielo.sld.cu/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S2307-21132018000200005&lng=en&tlng=en], consulté le 12 avril 2021.

Marie Herbet, « Revues en open access : les bibliothécaires plus concernés que jamais ? », *DlIs*, 20 mai 2019, [en ligne] [<https://dlis.hypotheses.org/4508>], consulté le 12 avril 2021

Carole Letrouit, Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), *La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte. Rapport n° 2021-022, février 2021*, Paris, IGESR, 2021, 68 p., [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157819/la-place-des-bibliotheques-universitaires-dans-le-developpement-de-la-science-ouverte.html>], consulté le 12 avril 2021

Claire Ménard, *Comment accompagner l'édition universitaire de revues en sciences humaines et sociales vers l'open access ? État des lieux en France, rôle des bibliothèques et des autres acteurs*, Villeurbanne, mémoire d'étude ENSSIB, 2019, 121 p., [en ligne] [<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68911-comment-accompagner-l-edition-universitaire-de-revues-en-sciences-humaines-et-sociales-vers-l-open-access-etat-des-lieux-en-france-role-des-bibliotheques-et-des-autres-acteurs.pdf>], consulté le 12 avril 2021.

Jean-Yves Mérindol, *L'avenir de l'édition scientifique en France et la science ouverte - Comment favoriser le dialogue ? Comment organiser la consultation ? Rapport remis à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*, Paris, MESRI, 2019, 63 p., [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148896/www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148896/les-pouvoirs-publics-et-l-edition-scientifique-en-france.html>], consulté le 12 avril 2021.

Claire Nguyen et Christine Okret-Manville, « Journée d'étude Couperin – ADBU : Publication scientifique : stratégie des grands éditeurs et consentements à payer », 11 février et 12 mars 2021 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 29 mars 2021, [en ligne] [https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/journee-d-etude-couperin-adbu_69937], consulté le 12 avril 2021.

Anne Paris, *Les Bibliothèques universitaires et les enjeux de l'open access*, Villeurbanne, mémoire d'étude ENSSIB, mars 2019, 119 p., [en ligne] [<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/69560-les-bibliotheques-universitaires-et-les-enjeux-de-l-open-access.pdf>], consulté le 12 avril 2021

Stephen Parnell et Mark Sawyer. « In search of architectural magazines », *Architectural Research Quarterly*, 25 (1), pp. 43-54, [en ligne] [https://eprints.ncl.ac.uk/file_store/production/266383/2F475897-A898-4B01-A326-BA669A5F6909.pdf], DOI : 10.1017/S1359135520000457

Daniel Renault, *L'Édition française de revues scientifiques : plan de soutien et évaluation des effets de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique : rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Monsieur le ministre de la Culture*, Paris, CSES, 2019, 57 p., [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148318/l-edition-francaise-de-revues-scientifiques-plan-de-soutien-et-evaluation-des-effets-de-la-loi-du-7-octobre-2016-pour-une-republique-numerique.html>], consulté le 12 avril 2021], consulté le 12 avril 2021.

Valérie Tesnière, *Au bureau de la revue, une histoire de la publication scientifique (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS (En temps & lieux), 2021, 414 p.

Anabel Vazquez et Sophie Fotiadi, « Une veille collaborative au service des revues : l'exemple du réseau Mir@bel », *Documentation et bibliothèques*, vol. 65, n° 4, octobre-décembre 2019, pp. 34-45, [en ligne] DOI : 10.7202/1068660ar, consulté le 12 avril 2021.

Marcello Vitali-Rosati, « Pour une théorie de l'éditorialisation », *Humanités numériques* [En ligne], 1, 2020, mis en ligne le 1^{er} janvier 2020, [en ligne] [<http://journals.openedition.org/revuehn/371>], consulté le 11 septembre 2021, DOI : <https://doi.org/10.4000/revuehn.371>

Alicia Wise et Lorraine Estelle, « How society publishers can accelerate their transition to open access and align with Plan S », *Learned Publishing*, vol. 33, 1, 2020, pp. 14-27, [en ligne] [<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/leap.1272>], consulté le 12 avril 2021.

NOTES

1. Voir la vidéo des Journées, [en ligne] [https://www.canal-u.tv/producteurs/medici/jounees_medici/9es_journees_medici_nantes], et le compte rendu des Journées et interviews par le site Grand Labo, [en ligne] [<https://www.grandlabo.com/plan-s-creatives-commons-nouvelles-plateformes-la-science-ouverte-sous-le-regard-des-editeurs-scientifiques-publics/>].
2. 2^e Rencontres de l'édition en SHS 2020, voir [en ligne] [<https://webdiffusion.ehess.fr/channels/#2eme-rencontres-de-ledition-en-shs-2020>].
3. Voir [en ligne] [<https://ministeresuprecherche.github.io/bsio/>].
4. Étienne Anheim et Livia Foraison (éds.), *L'Édition en sciences humaines et sociales, Enjeux et défis*, Paris, EHESS, 2020.
5. https://fr.qaz.wiki/wiki/Project_MUSE
6. <https://www.jstor.org/>
7. <https://www.scielo.org/>
8. <https://www.erudit.org/fr/>
9. Catherine Lupovici, « Le digital Object Identifier : le système du DOI », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1998, n° 3, pp. 49-54, [en ligne] [<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-03-0049-007>].
10. <https://journals.openedition.org/>
11. <https://www.persee.fr/>
12. <https://www.cairn.info/>
13. <https://www.idref.fr/>
14. <https://doaj.org/>
15. [https://ezb.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml ? bibid=AAAAA&colors=7&lang=en¬ation=ZH-ZI](https://ezb.uni-regensburg.de/ezeit/fl.phtml?bibid=AAAAA&colors=7&lang=en¬ation=ZH-ZI)
16. <https://www.archires.archi.fr/fr/node/689527>
17. <https://reseau-mirabel.info/>
18. Laurence Bizien Béatrice Gaillard, « Où trouver des revues d'architecture, d'urbanisme et de paysage en ligne ? », *Lab & doc*, 13 mai 2021, [en ligne] [<https://labedoc.hypotheses.org/8654>].
19. <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/publications-periodiques-r21.html>
20. <https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/nos-revues.aspx>
21. <https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/les-productions-de-la-cite.aspx>
22. <https://criticat.fr/>
23. <http://www.lecarrebleu.it/historique-de-la-revue/>
24. <https://metropolitiques.eu/>
25. <https://www.mshparisnord.fr/publication/revues/>
26. <https://popups.uliege.be/>

27. Armelle Thomas, « Le réseau de pépinières de revues scientifiques REPÈRES : un révélateur de la complémentarité des métiers de l'info-doc et de l'édition ». *I2D - Information, données & documents*, 2, 2020, pp. 144-148, [en ligne] [<https://doi.org/10.3917/i2d.202.0144>].
28. <https://www.ouvrirlascience.fr/fair-principles/>
29. <https://hal.archives-ouvertes.fr/REVUE-LIEUX-COMMUNS/>
30. <https://hal.archives-ouvertes.fr/MC-BRAUP/>
31. <https://v2.sherpa.ac.uk/romeo/>
32. <https://www.episciences.org/page/shs>
33. <https://www.ccsd.cnrs.fr/2021/09/les-shs-arrivent-sur-episciences>
34. <https://journals.openedition.org/cybergeog/28545>
35. <https://dhnord2021.sciencesconf.org/>
36. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033202746/>
37. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html/>
38. <https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/science-ouverte-lanr-partenaire-de-la-coalition-s-soutient-le-plan-s/>
39. <https://www.coalition-s.org/>
40. <https://hal-anr.archives-ouvertes.fr/>
41. <https://www.horizon2020.gouv.fr/cid82025/le-libre-acces-aux-publications-aux-donnees-recherche.html>
42. Romain Féret, « “Politique de données” liées aux publications : recommandations aux revues », Ouvrir la science, mars 2021, [en ligne] [<https://www.ouvrirlascience.fr/politique-de-donnees-liees-aux-publications-recommandations-aux-revues/>].
43. https://ec.europa.eu/info/news/european-commission-awards-contract-setting-open-access-publishing-platform-2020-mar-20_en
44. <https://jussieucall.org/>
45. <https://www.hceres.fr/fr/actualites/hceres-du-bon-usage-des-criteres-devaluation-de-la-recherche>
46. <https://sfdora.org/>
47. <https://www.ouvrirlascience.fr/le-manifeste-de-leiden-pour-la-mesure-de-la-recherche/>
48. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376877_fre.locale=en
49. <https://scienceouverte.couperin.org/>
50. <https://adbu.fr/actualites/retour-sur-la-matinee-politique-du-congres-adbu2019-les-bibliotheques-universitaires-et-le-developpement-de-la-science-ouverte-realites-espoirs-et-enjeux>
51. <https://www.arl.org/>
52. <https://sparceurope.org/>
53. <https://www.carl-abrc.ca/fr/faire-avancer-la-recherche/communication-savante/libre-acces/>
54. <https://libereurope.eu/working-group/open-access-working-group/>
55. <https://libereurope.eu/zeroembargo/>
56. IGÉSR, *La place des bibliothèques universitaires dans le développement de la science ouverte*. Rapport n° 2021-022, février 2021, [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid157819/la-place-des-bibliotheques-universitaires-dans-le-developpement-de-la-science-ouverte.html>].
57. <https://openscience.pasteur.fr/2021/05/21/les-accords-transformants/>
<https://www.ouvrirlascience.fr/les-accords-transformants-quels-effets-sur-leconomie-de-la-publication-scientifique/>
58. <https://www.couperin.org/negociations/depenses-apc/recueil-et-analyse-des-apc-2015-2018>

59. <https://www.couperin.org/breves/1434-guide-pratique-pour-le-suivi-des-depenses-de-frais-de-publication>
60. <https://www.openedition.org/14043>
61. <https://www.licencesnationales.fr/>
62. Aline Sarradon-Eck, Claire Beaudevin, Cinzia Greco, Fabienne Hejoaka et Isabelle Lémonon-Waxin, « Bilan d'une première décennie », *Anthropologie & Santé*, 21, 2020, [En ligne] depuis le 30 novembre 2020, [en ligne] [<http://journals.openedition.org/anthropologiesante/8708>].
63. <https://www.edpsciences.org/fr/actualites/2209-smai-awarded-funding-from-fonds-national-pour-la-science-ouverte-fnso-for-subscribe-to-open-maths-journals-published-in-partnership-with-edp-sciences>
64. <https://www.ouvrirlascience.fr/point-de-vigilance-sur-les-revues-hybrides/>
65. <https://hal.archives-ouvertes.fr/cea-02450327>
66. <https://carnetist.hypotheses.org/190>
67. <https://www.helsinki-initiative.org/fr/read>
68. <https://labedoc.hypotheses.org/124>
69. <https://thinkchecksubmit.org/>
70. <https://app.lib.uliege.be/compass-to-publish/>
71. <https://www.qoam.eu/>
72. <https://www.ouvrirlascience.fr/journal-checker-tool-ou-comment-sassurer-quune-revue-est-conforme-au-plan-s/>
73. https://reseau-mirabel.info/public/communique_mirabel_202101_politiques_publication.pdf
74. <https://hal.archives-ouvertes.fr/cea-02450327>
75. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68135-la-strategie-de-recherche-du-ministere-de-la-culture-2017-2020.pdf>
76. *L'édition scientifique de revues : plan de soutien et évaluation des effets de la loi du 7 octobre 2016*, rapport, [en ligne] [<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148318/l-edition-francaise-de-revues-scientifiques-plan-de-soutien-et-evaluation-des-effets-de-la-loi-du-7-octobre-2016-pour-une-republique-numerique.html>]; *Étude sur l'économie des revues de sciences humaines et sociales (SHS) du ministère de la Culture*, [en ligne] [<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Etude-sur-l-economie-des-revues-de-sciences-humaines-et-sociales-SHS>].
77. <https://www.openedition.org/19329>
78. <https://www.ouvrirlascience.fr/publication-dune-etude-sur-les-revues-diamant/>
79. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid155105/resultats-du-premier-appel-a-projet-du-fonds-national-pour-la-science-ouverte-en-faveur-de-l-edition-scientifique-ouverte.html>
80. <https://www.ouvrirlascience.fr/des-contrats-pour-la-science-ouverte/>
81. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03060601/>
82. <https://journals.openedition.org/revuehn/371>
83. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Etude-sur-l-economie-des-revues-de-sciences-humaines-et-sociales-SHS>
84. <https://peercommunityin.org/>
85. <https://publiscience.com/>
86. https://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/document_numerique/projets/metopes
87. Stephen Parnell et Mark Sawyer, « In search of architectural magazines », *Architectural Research Quarterly*, 25 (1), 2021, pp. 43-54, [en ligne] DOI :10.1017/S1359135520000457

RÉSUMÉS

Depuis les premières revues en version électronique (début des années 1990) et l'utilisation par les chercheurs des réservoirs d'archives ouvertes comme mode de diffusion de leurs travaux de recherche (fin 1990), l'évolution de l'édition de revues vers un mode numérique, ouvert, est en marche et gagne tous les secteurs scientifiques, suscitant l'intérêt des chercheurs. Les revues de recherche d'architecture, d'urbanisme et de paysage n'échappent pas à cette mutation numérique et aux changements qu'elle induit, encouragée par les institutions et financeurs. Certaines revues se sont déjà transformées et le mouvement semble irréversible, mais des réticences subsistent. Après avoir présenté un état de l'art des ressources disponibles en ligne et le rôle actif des bibliothèques pour promouvoir ce format de diffusion scientifique, cet article dresse un bilan sur les conditions de mise en place de l'accès ouvert au sein des disciplines concernées : l'importance d'une politique de soutien et de la prise en compte des enjeux économiques, la pérennité des personnels œuvrant à leur rédaction et des infrastructures de diffusion, l'assurance d'un processus fiable de qualité face à la multiplication des *preprints* versus les exigences des organismes de financement et les freins du modèle actuel de l'évaluation des chercheurs. Diversifier les modèles de diffusion en accès ouvert de revues d'architecture, d'urbanisme et paysage pourrait créer une nouvelle dynamique, à l'exemple des pépinières, des portails de revues régionaux ou des plateformes de *preprints*, pour le bénéfice d'un accès durable et équitable à la recherche architecturale.

Since the first on line journals (early 1990s) and the use by researchers of open archives as a means of disseminating their research (late 1990), the evolution of journal publishing towards a digital, open mode has been underway and is gaining all scientific sectors, attracting the interest of researchers. Architecture, urban planning and landscape research journals are not immune to this digital transformation and the changes it induces, encouraged by institutions and funders. Some journals have already changed, and the movement seems irreversible, but reluctance remains. After presenting a state of the art of the resources available online and the active role of libraries in promoting this format of scientific dissemination, the present article takes stock of the conditions for setting up open access within the disciplines concerned: the importance of a support policy and the taking into account of economic issues, the sustainability of the staff working on their writing and dissemination infrastructures, the assurance of a reliable quality process in the face of the proliferation of preprints versus the requirements of funding organizations and the obstacles of the current model for evaluating researchers. Diversifying open access distribution models for architecture, urban planning and landscape journals could create a new dynamic, such as incubators, for regional journal portals or preprints platforms, for the benefit of sustainable and fair access to architectural research.

INDEX

Keywords : Open Access Journals, Open Archives, Metrics, Editorial Business Model, Peer-Reviewing, Libraries

Mots-clés : Revues en libre accès, Archives ouvertes, Évaluation, Modèle économique éditorial, Validation par les pairs, bibliothèques

AUTEURS

BÉATRICE GAILLARD

Béatrice Gaillard est docteure en histoire de l'art (Paris IV Sorbonne). Chercheuse associée au LéaV (ENSA Versailles), elle s'intéresse à l'histoire de l'architecture au XVIII^e siècle, plus particulièrement dans le sud de la France, ainsi qu'aux réseaux professionnels entre les architectes et les professionnels du bâtiment. Elle a écrit « L'architecture au service de l'exemplarité encyclopédique », dans Christophe Henry (dir.), *Une histoire des savoir-faire. Création et vie artistique à Paris du grand siècle à nos jours*, 2019, [en ligne], <https://www.mairie11.paris.fr/actualites/parution-des-symposiums-d-histoire-de-l-art-de-la-mairie-du-11e-598> ; « D'Avignon à Paris en passant par Rome ou comment le chemin le plus court entre deux points n'est pas forcément la ligne droite », dans Émilie Bec Saiello et Jean-Noël Bret (dir.), *Le Grand Tour et l'Académie de France à Rome, XVII^e-XIX^e siècles*, Paris, Herrmann, 2018, pp. 145-164 ; « Entre Avignon et Paris : la double agence Franque au XVIII^e siècle », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 9|10, 2020, [en ligne] <http://journals.openedition.org/craup/6067>. Chargée d'études documentaires à l'ENSA Versailles, elle s'est intéressée aux bibliothèques d'ateliers de l'École des beaux-arts et a participé au programme HENSA20 sur l'enseignement de l'architecture.

beatrice.gaillard@versailles.archi.fr

LAURENCE BIZIEN

Laurence Bizien, diplômée de l'école du Louvre, est responsable en tant que chargée d'études documentaires principal du ministère de la Culture, de la documentation/bibliothèque recherche de l'équipe nantaise CRENAU de l'UMR AAU, après avoir dirigé la bibliothèque de l'ENSA Paris-La Villette de 2005 à 2014. Correspondante IST CNRS, ses missions de valorisation et de diffusion de la production scientifique comprennent l'accompagnement à la diffusion des publications en libre accès et l'aide à la gestion des données. Rédactrice dans le carnet *Hypothèses* des documentalistes recherche des ENSA Lab&doc, elle coordonne le groupe de travail Recherche au sein du réseau francophone des bibliothèques d'architecture ArchiRès. Elle est par ailleurs membre du Sudoc-PS des Pays de la Loire (système universitaire de documentation pour les publications en série), du réseau de signalement des revues scientifiques Mir@bel, de l'association des utilisateurs de l'archive ouverte CasuHAL.

Ses publications : <https://cv.archives-ouvertes.fr/laurence-bizien>

laurence.bizien@crenau.archi.fr

VÉRONIQUE COHONER

Véronique Cohoner est ingénieure de recherche au CNRS, en tant que responsable des ressources et de l'ingénierie documentaire. Elle a exercé pendant plusieurs années les fonctions de directrice de bibliothèques de recherches, en mathématiques puis en sciences humaines et sociales. Investie dès le début des années 2000 dans les actions en lien avec la science ouverte, elle conçoit des formations, des actions de sensibilisation et des journées d'études (2017, ANF Données de la recherche). Elle est actuellement responsable de la cellule d'édition électronique et accès ouvert de la Maison des sciences de l'homme Ange-Guépin de Nantes (UAR 3491). Elle est active au sein de plusieurs réseaux professionnels : Mir@bel, Médiçi (Métiers de l'édition scientifique publique), CasuHAL, REPERES (Réseau de pépinières de revues scientifiques). Elle est à ce titre impliquée dans le projet REGOSO (Revue du Grand Ouest : accompagnement gradué et mutualisé vers la science ouverte), lauréat du Fonds national pour la science ouverte (FNSO) en

faveur de l'édition scientifique ouverte.
veronique.cohoner@univ-nantes.fr